CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E147556** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 2007B0009

Siret : 493 587 083 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 00 41304-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 658093/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 658093/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SANITAIRE CHAUFFAGE COTE D EMERAUDE

Z A DE L HERMITAGE
BATIMENT CAP D EMERAUDE
35780 LA RICHARDAIS

Téléphone : 02 99 46 56 11 **Fax :** 02 99 46 56 11
Portable : 06 33 76 04 84

Responsabilité légale :
SERANDOUR SYLVAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : contact@sccemeraude.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 904 917 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	9	23/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 12:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E147556** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/2007
Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 2007B0009

Siret : **493 587 083 00012**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 00 41304-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 658093/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 658093/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **SANITAIRE CHAUFFAGE COTE D EMERAUDE**

Z A DE L HERMITAGE
BATIMENT CAP D EMERAUDE
35780 LA RICHARDAIS

Téléphone : 02 99 46 56 11 **Fax :** 02 99 46 56 11
Portable : 06 33 76 04 84

Site Internet :
E-mail : contact@sccemeraude.fr

Responsabilité légale :
SERANDOUR SYLVAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/07/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/07/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.